

Synthèse du rapport de saisine 2017 de la commission 4

I. Rappel de la saisine

Sujet initial : « *Le territoire du Pays de Châlons est riche d'initiatives visant à promouvoir l'achat local et les circuits courts. Pour approfondir ces réflexions, je souhaite que la quatrième commission rédige une contribution sur le sujet de l'économies circulaire, à la fois dans une dimensions théoriques, mais surtout en identifiant les leviers existants sur notre territoire pour encourager cette nouvelle forme d'économie. Des exemples concrets d'actions mises en œuvre sur d'autres territoires pourront utilement compléter cette contribution.* »

Afin de répondre au mieux au sujet de la saisine, la commission a décidé de répartir ses recherches en 4 groupes de travail sur des thématiques spécifiques :

- Création d'un café collaboratif
- Recyclage des mégots
- Formation
- Recyclage éolien

II. Synthèse du rapport

Café collaboratif

Nous traversons actuellement une période de crise profonde et globale : crise politique, économique, financière, du travail, de l'éducation, environnementale, sociale et sociétale, mais aussi crise de sens, de valeurs, de projet. Seuls et rivés derrière nos écrans à regarder défilier les images d'un monde devenu de plus en plus fou, nous nous sentions las de notre impuissance et démunis pour engager une action qui impacterait notre quotidien.

Notre motivation repose donc sur la volonté forte de rejoindre des groupements de personne désireuses de repenser un mode de vie différent par une autre manière de consommer, de travailler, d'échanger. Nos valeurs s'appuient sur la notion de **réciprocité** qui est centrale dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle lie les personnes par la **solidarité** et l'**entraide**.

En priorité, attachés à notre ville, nous tenons à participer à la redynamisation du centre en optant pour un lieu au cœur de Châlons-en-Champagne, en privilégiant la possibilité de nous installer dans une des zones les plus délaissées (Rue de Marne notamment). Il serait appréciable de disposer :

- D'un local d'une centaine de m² avec sanitaires et local de rangement.
- D'une cour ou terrasse permettant de s'initier à des expériences botaniques et florales.
- D'une salle de réunion et d'activité avec coin informatique et ludique

L'idéal serait que le lieu soit inclus dans un espace collaboratif, type site d'entrepreneuriat social afin de participer à une dynamique collective axée sur le développement économique.

Services

- Création d'un café, lieu convivial ouvert à tous, support aux rencontres et à la créativité. Si possible, nous souhaitons privilégier une structure écoénergétique, adossée à une terrasse et envisageons une déco à base de matières recyclées et mobiliers récupérés qui allie l'esthétique et l'expression libre.
- Vente de boissons naturelles (alcool à étudier) et, si possible, à terme, des menus uniques traditionnels ou exotiques favorisant le bio, le commerce équitable et les circuits courts et valorisant les richesses interculturelles.
- Lieu de partage d'activités, jeux de société, émergence de projets...
- Espace favorisant l'insertion professionnelle par :

- La mise en relation directe entre demandeurs d'emploi et employeurs
- La création d'un système de parrainage soutenus par des actifs ou retraités prêts à soutenir des parcours d'insertion en mettant à disposition leurs compétences et leur réseau
- Possibilité d'accueillir en stage des publics éloignés de l'emploi (handicap, sans expérience, difficultés sociales et financières...) dans le but d'offrir l'occasion d'une expérience professionnelle tremplin dans un climat bienveillant mais exigeant (horaires, accueil clientèle, hygiène, tâches répétitives et créatrices...)
- Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (Système d'entrepreneuriat salarié)
- Un espace informatique : lutte contre la fracture numérique (accès aux services collaboratifs, réalisation des démarches administratives en ligne, utilisation des réseaux sociaux, recherche d'emploi...) dans un contexte d'échanges intergénérationnels.
- Espace de sensibilisation et de débats pour favoriser l'échange des points de vue et développer la curiosité et l'esprit critique en s'appuyant sur des thèmes très divers : environnement, finance, culture, santé, découverte d'un pays, passions,...
- Participation des bénévoles gratifiée par une contrepartie en monnaie collaborative afin de permettre l'accès à tous, même aux personnes aux revenus modestes.

Recyclage des mégots de cigarettes

Les mégots sont un véritable fléau pour la nature et compliquent le traitement de l'eau. En effet, en fonction de l'environnement dans lequel le mégot a été jeté, la nature « en vient péniblement à bout » entre 1 et 5 ans. Durant ce temps, les ruissellements lessivent le cocktail de substances chimiques qui le composent.

1 mégot pollue 500 litres d'eau ou 1 mètre cube de neige. On y retrouve cellulose, acétate, glycérine, goudron, nicotine et quelques centaines d'autres composés aussi toxiques que chimiques. La composition d'un mégot n'a rien de rassurant. Il faut moins d'une heure pour que ce cocktail se dilue dans les eaux de ruissellement et pollue durablement les lacs, rivières et autres cours d'eau. Le temps de dégradation d'un mégot de cigarette oscille donc entre 1 et 5 ans et 30 à 40 milliards de mégots seraient à recycler par an, en France.

Différentes expériences sont actuellement en cours pour valoriser ces déchets (dépollution et transformation en matière plastique) (Brest, Paris mairie du 9ème). Une des associations, Eco Action Plus, propose un accompagnement des collectivités et entreprises pour la réalisation de ce type de projet (via le programme Mégo <http://me-go.fr>).

Pour notre territoire, ce serait un réel atout de travailler et de porter un tel projet. Nous pourrions ensuite propager cette expérience sur le département, la grande région et pourquoi pas le grand quart Nord Est, et ainsi acquérir une nouvelle « spécificité ». Enfin, ce type de projet a de multiples intérêts : économique (création d'emplois, création d'une unité de traitement), écologique (amélioration de l'environnement et optimisation du recyclage), objectif d'insertion ou de réinsertion sociale, éthique (objectif d'assainir nos rues tout en apportant une réponse économique à l'insertion sociale de nos plus démunis).

Cette action pourrait suivre plusieurs étapes suivant 3 thématiques (Récolte, stockage, valorisation)

- Rapprochement avec Eco Action Plus (programme Mégo <http://me-go.fr>) à Brest afin d'envisager un transfert d'expérience sur le sujet
- Equipement en mobilier urbain permettant la « récolte » des mégots, équipement des entreprises en cendriers spéciaux permettant la récolte
- Campagne de communication
- Développement d'idées originales pour impliquer les citoyens ... : Boîtes récupératrices qui disent merci, boîtes élégantes à mégots (cendrier de poche).
- Etude des éventuelles formations à dispenser pour organiser la collecte
- Associer une entité « tiers » associative d'insertion par le travail au projet
- Organisation de la collecte, tant au niveau des points de collectes urbains que des points entreprises ou administrations
- Dans un premier temps, envoi de la matière première pour recyclage dans l'unité de valorisation et de traitement Brestoise (dépollution et transformation)
- Puis étude pour création d'une unité de valorisation et de traitement similaire à celle de Brest sur le pays de Châlons
- Transmission du projet à l'échelle départementale puis régionale, voire grand quart Nord-Est

Nouvelle Licence Professionnelle

La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des « risques sociaux ». Il s'agit de situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une hausse de ses dépenses : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille, etc. ...

Objectifs

- Etre immédiatement opérationnel dans un organisme de protection sociale,
- Maîtriser la complexité spécifique des métiers de la gestion du social,
- Permettre une plus grande mobilité dans les métiers de la gestion des services de protection sociale. -

Organisation et Contenu des études

- La formation se déroule de septembre à Juin sur 2 semestres avec contrôle continu des connaissances. Elle est répartie en 6 unités d'enseignement.
 - **Unité d'enseignement n°1:** Environnement juridique et social en 2 modules : Droit administratif et droit privé
 - **Unité d'enseignement n°2:** Mécanismes de l'intervention sociale en 3 modules: Histoire et sociologie de la protection sociale -Organisation de la protection sociale-relations avec les usagers des services
 - **Unité d'enseignement n°3 :** Politiques de l'intervention sociale (Thèmes spécialisés : personnes âgées, personnes handicapées, Politique de l'emploi, Santé Publique, Surendettement, Politique de la ville...
 - **Unité d'enseignement n°4:** Formation générale (langues, langages fondamentaux-techniques d'expression- informatique (logiciels bureautique)
 - **Unité d'enseignement n°5 :** Projet tutoré
 - **Unité d'enseignement n°6 :** Stage (16 semaines) Durée : 400 heures d'enseignement, 150 heures projet tutoré et un stage de 16 semaines. (Modalités selon type de formation en alternance ou non)
- Les professionnels des institutions sociales interviennent dans les différents modules pour plus de 50% des heures de formation.
- Des partenariats (prise en charge des heures d'enseignement ou accueil stages) peuvent être signés entre l'organisme de formation et les institutions suivantes, également employeurs potentiels : CARSAT, CPAM, CAF, URSSAF, CCAS, POLE EMPLOI, MUTUELLES, SOCIETE D'ASSURANCES, CONSEIL DEPARTEMENTAL, MDPH, ASSOCIATIONS D'AIDE A LA PERSONNE...

Aucun établissement du Grand Est ne propose actuellement cette licence professionnelle alors qu'il existe actuellement une formation sur ce sujet jusqu'au niveau BTS au lycée Ozanam à Châlons-en-Champagne. Les candidats intéressés par cette formation qualifiante à L3 doivent se rendre à Bourges pour la préparer, alors que les besoins pour ce personnel qualifié sont présents sur toute la France. Cette formation peut être dispensée à l'Université ou dans l'une de ses composantes (IUT) mais aussi dans des établissements de type Greta. Dans cette dernière hypothèse l'université délivre l'habilitation pour délivrer un diplôme de ce niveau. (Ce dispositif a été mis en œuvre dans certaines universités).

Filière de recyclage éolien

Pour les acteurs de la filière éolienne, une nouvelle étape se profile déjà avec le démantèlement de ces « machines ». A LA CHAUSSEE SUR MARNE / POGNY, dans la Marne, on sait que les premières éoliennes installées vont devoir être démontées cette année, voire en 2018. Après une vingtaine d'années d'utilisation, la question du démantèlement des éoliennes se pose toutefois en termes de rentabilité. En résumé, deux options principales s'offrent alors aux Investisseurs - Exploitants : soit ils font perdurer leur parc de machines en continuant à les entretenir, soit ils les remplacent par des éoliennes plus performantes. Dans le premier cas, on parle de « rétrofit », un mode de gestion consistant à changer des pièces usées en cherchant à prolonger au maximum la durée de vie des éoliennes. Cette option a les faveurs de professionnels, généralement spécialisés en maintenance et en reconditionnement, qui peuvent tirer le meilleur parti de machines entrant dans une phase d'exploitation optimale. L'autre option consiste à substituer des éoliennes de dernière génération plus performantes. Une production supérieure d'électricité permet d'installer un moins grand nombre de machines sur des parcs contingentés. Ce choix du « repowering » peut porter sur le

remplacement total ou partiel d'une installation pour en améliorer son rendement. A titre d'exemple, une éolienne moderne de 2 MW peut générer jusqu'à six fois plus d'énergie par an qu'une éolienne de 500 MW construite en 1995. Les anciennes machines trouvent encore des débouchés sur les marchés de pays tiers. En Europe de l'Est ou en Afrique notamment, dans des pays où les contraintes environnementales, ou les performances attendues sont moindres.

L'enjeu local est de monter une plateforme pilote capable de démontrer la faisabilité et la rentabilité d'une filière qui puisse capter une activité économique, bien au-delà du Territoire. La cohérence d'une plateforme locale s'appuie aussi sur le Contrat de Redynamisation du Site de Défense. Ce CRSD ne peut qu'encourager un projet s'appuyant sur la transition énergétique. Et donc la transition économique d'un Territoire en attente de rebond après le départ de ses militaires et de fonctionnaires territoriaux. Il existe également une cohérence à vouloir conforter des filières de formation existante sur des métiers de l'éolien : de l'IUT de CHÂLONS- EN-CHAMPAGNE au BTS (Lycée Bazin) de CHARLEVILLE- MEZIERES par exemple. Cohérence également avec des emplois déjà existants autour des énergies renouvelables, qui représentent dans tous les secteurs confondus environ 200 emplois sur la Ville-Centre.

Les conditions nécessaires à l'implantation d'une telle activité sont réunies à l'ancienne base de l'OTAN à VATRY, aujourd'hui désaffectée : de l'espace au-delà des 45 ha de chaque « marguerite », des bâtiments robustes à armature galvanisée, suffisamment longs (27 mètres), larges à leur base (15 mètres) et surtout assez hauts (7,50 mètres) pour accueillir des ensembles volumineux, une sécurisation assurée à chaque rond-point, et des accès faciles. De plus le site, accessible aux gros porteurs, possède d'autres atouts non négligeables, il est disponible de suite, il est entièrement sécurisé (enceinte entièrement grillagée, vidéo surveillance depuis le premier rond-point avec la RD977), il est très spacieux avec des structures et infrastructures largement dimensionnées.

Les prochains chantiers de déconstruction seraient bien inspirés de profiter de ce site. Moyennant un contrat à courte durée pouvant se traduire, avec le Département, par une convention d'occupation temporaire. Car la démarche n'est pas de voir s'installer durablement, ici même, des Entreprises de cette filière à naître. Mais cette phase d'amorçage peut leur permettre de voir venir. En lançant rapidement leur activité, avant d'envisager ultérieurement de s'installer de façon plus pérenne. Le site de VATRY offre assez de parcelles viabilisées, pour accueillir des Sociétés pouvant profiter d'un environnement économique porteur de développement.

III. Préconisations

- Mise en place d'un café collaboratif proposant différentes activités complémentaires
- Initier une démarche originale et exclusive par la création d'une nouvelle filière de recyclage des mégots
- Création d'une Licence Professionnelle Intervention Sociale « *Gestion de la protection sociale* »
- Installations d'une filière de recyclage éolien sur le territoire, en utilisant un espace désaffecté à l'aéroport de Vatry dans un premier temps